

Réforme des lycées professionnels et effets sur le travail enseignant

L'Institut français de l'éducation (IFE), composante de l'École normale supérieure de Lyon, a organisé un colloque de formation sur le travail des enseignants en LP, regroupant chercheurs, inspecteurs, enseignants, chefs d'établissement, institutions.....En voici un résumé :

« *La rénovation de la voie professionnelle a abouti à la rentrée 2009 à la réforme du bac pro en trois ans avec un dispositif d'accompagnement personnalisé des élèves. De nouvelles prescriptions, liées aux modalités de certification (CCF, VAE, par exemple) et à la lutte contre le décrochage scolaire, ont été introduites dans les lycées professionnels. Les enseignants se trouvent aujourd'hui en demeure de mettre en œuvre ces réformes qui réinterrogent à la fois l'organisation du travail et le métier. L'activité des enseignants tend à être modifiée, aussi bien dans les interactions avec les élèves qu'avec les autres personnels du lycée et des milieux professionnels. L'évolution de la professionnalité des enseignants de LP est donc la problématique centrale de cette formation.*

La formation organisée sur quatre journées...s'est appuyée sur des résultats de recherches axées sur le métier et l'évolution de la professionnalité des enseignants de LP ainsi que sur des données issues de la formation, résultats liés aux nouvelles modalités d'évaluation (CCF, VAE), à l'accompagnement personnalisé et aux effets de la réforme du bac pro en trois ans. Dans ce contexte de rénovation, grâce aux nombreuses interactions entre participants et intervenants, la formation a réussi à pointer les nouvelles tensions dans l'activité enseignante et à dévoiler les transformations du métier qui se déploie de plus en plus hors des missions d'enseignement, tout en questionnant la formation initiale des PLP. » Sabine Coste, ENS Lyon.

**Des milliers de personnes ont défilé à Paris pour une vraie "refondation de l'école".
« pour le maintien de la maîtrise par l'Etat des cartes de formations professionnelles, et
donc contre la décentralisation envisagée. »**



Mouvement des contractuels

La formulation des vœux se fait exclusivement par internet à l'adresse suivante :

<https://portailrh.ac-bordeaux.fr/lilmac/Lilmac>

- ♦ Le site est ouvert du 2 avril au 15 avril (minuit).
- ♦ Les accusés de réception arriveront dans les établissements d'exercice le 16 avril 2013. Les collègues concernés vérifieront le barème : à noter les modifications sur l'accusé de réception à l'encre rouge, fournir les pièces justificatives puis dater et signer.
- ♦ Les dossiers complets (accusés de réception et pièces justificatives) devront être renvoyés le 26 avril au plus tard par la voie hiérarchique. Pour plus d'informations, voir la circulaire académique
- ♦ Fiche syndicale de suivi (<http://bordeaux.snuep.com/Non-Titulaires.html>) à nous retourner, **après la confirmation de la demande**, par mail (sneupaquitaine@gmail.com) ou à l'adresse suivante : SNUEP-FSU 26 rue Paul Mamert 33800 Bordeaux.

Concours Réservés

La FSU (SNUEP/SNES/SNASUB) a été reçue en audience intersyndicale le 28 mars sur la mise en œuvre des recrutements réservés. Ci-dessous un résumé des points essentiels abordés et des réponses du Ministère:

En préalable, la FSU a abordé les chantiers en cours (fin des vacances, élaboration de règles de gestion et de rémunération communes à l'ensemble des rectorats, reclassement des contractuels des disciplines professionnelles et technologiques qui peuvent faire valoir une expérience professionnelle de cadre dans le secteur privé, révision du décret de 1951 en vue de la suppression de la règle butoir). Sur le reclassement, le Ministère dit vouloir réouvrir ce dossier ; sur la règle butoir, la DGRH mesure que cette règle est fortement pénalisante. Elle dit travailler à une évolution du décret...mais n'envisage pas forcément sa suppression complète...en raison de son coût... ! Néanmoins, pour l'instant, et sur ces deux points, ce sont déjà des réponses que nous souhaitions entendre car nous militons pour cela depuis plusieurs années. Le combat continue...

Sur les Contractuels éligibles aux concours réservés : 461 sur Bordeaux (second degré) dont 165 CDI. Un souci : 15000 inscrits en France pour 10600 éligibles, d'après le Ministère...Se pose donc la question sur les dispositions prises pour éviter les contentieux. Le Ministère ne se prononce pas pour l'instant car tous les dossiers RAEP ne sont pas encore comptabilisés. Le but ultime : **titulariser sur 4 années, l'ensemble des éligibles.**

Sur les examens professionnalisés PLP : il n'y aura pas de quotas de postes par Académie car c'est un examen national. A la question sur un mouvement national avec un barème adapté, le Ministère ne se prononce pas pour l'instant...Sur les lieux de convocation des admissibles, le Ministère est à la recherche d'une organisation la moins coûteuse possible (déplacement des jurys ???).



APPRENTISSAGE : LE RETOUR !

Ces temps-ci flotte en l'air comme un parfum...de relance effrénée de l'apprentissage ! On peut le constater à des détails qui ne trompent pas. C'est un reportage de France 2 dans Envoyé Spécial à vous dégoûter d'envoyer des gamins en Lycées professionnels, ce sont des reportages des chaînes infos sur le manque cruel de main-d'œuvre qualifiée dans certains secteurs et qui mettent en exergue la formation par apprentissage, ce sont les Conventions quinquennales 2013-2017 portant créations de CFA approuvées en ce mois de mars par le Conseil Régional d'Aquitaine afin d'augmenter le nombre d'apprentis, enfin, et ce n'est pas la moindre info, c'est la déclaration présidentielle sur la TA à Blois : « *Le chef de l'Etat a affirmé vouloir l'imposer de nouvelles règles* » concernant la taxe d'apprentissage. Celle-ci « **doit être entièrement consacrée à l'apprentissage** » a-t-il lancé. *Sur les deux milliards que rapporte chaque année la taxe d'apprentissage, près de deux tiers (62%) sont effectivement affectés à l'apprentissage proprement dit.* » (la presse)

Nous ne sommes pas dupes : ce parfum qui flotte est tout sauf innocent. Une fois encore, l'enseignement professionnel public va devoir se « coltiner » de nouveaux boulets. Et quand on y réfléchit bien, l'affaire est bien organisée sur la durée : création du Bac Pro 3 ans à la demande de l'IUMM, ouverture à dose homéopathique de CAP, fermetures de plusieurs milliers de postes de PLP... et acte III de la décentralisation pour permettre aux Régions de récupérer l'ensemble de la formation professionnelle, sous statut scolaire et par apprentissage. Certes, pour le moment, il n'est point question que le corps des PLP soit transféré aux Régions mais ne doutons pas, ce sera fait lors d'une prochaine étape, quand les Régions ouvriront plus de CFA qu'elles ne maintiendront des lycées pros! C'est le système dual allemand, avec toutes ses imperfections : « **Les compétences principales dans le secteur de l'éducation appartiennent aux Länder** (NDLR : division administrative allemande comparable à nos Régions). *Tous les ministres de l'Éducation des Länder se rencontrent régulièrement pour harmoniser au maximum l'enseignement dont ils ont la responsabilité. Pour autant, il n'existe pas d'uniformisation des programmes d'enseignement, des volumes horaires et des modalités de certification en fin de cursus au niveau national. Cela démontre une volonté politique de préserver la diversité des actions éducatives, la différenciation du système éducatif au niveau du secondaire et une émulation entre les Länder. Les disparités régionales existent et le fédéralisme éducatif allemand amène à trouver différentes formes de filières dans les Länder...L'inégalité des chances dans le système scolaire allemand existe réellement depuis les années 1970 : il n'y a pas d'égalité de traitement entre les établissements en termes de dépenses d'éducation, d'encadrement des élèves et d'uniformisation des programmes d'enseignement. Selon une évaluation réalisée en 2009 dans toute l'Allemagne par l'Institut national pour les standards de qualité dans l'éducation (IQB), le système éducatif allemand continue de reproduire les inégalités géographiques et sociales entre les élèves.* » Sources Euroschool janvier 2013.

Ne lâchons rien, comme toujours. Si nous défendons avec autant de force l'enseignement professionnel public sous statut scolaire, c'est parce que nous savons que nous faisons œuvre de bon sens, de justice et d'égalité pour l'éducation de nos enfants. En période de crise, c'est l'Ecole qui doit rester coûte que coûte au centre du système de formation pour assurer l'avenir professionnel de nos futurs citoyens.

Espace Mutations :
 Guide académique et annexes
 Brochures et informations importantes
<http://bordeaux.snuep.com/Mutations.html>

Mouvement Intra : Dates à retenir

- ◆ **10 avril** : Envoi des confirmations d'inscription aux participants.
- ◆ **Entre le 11 et 19 avril** : Date limite de retour au Rectorat des accusés de réception (cf guide) : **phase très importante car vous devez rectifier les vœux, corriger le barème et fournir les pièces justificatives**
- ◆ **Très important : la fiche de suivi (sur notre site Rubrique Mutations) est à nous retourner avec la confirmation de la demande de mutation. JOINDRE À CETTE FICHE SYNDICALE UNE PHOTOCOPIE DE TOUTES LES PAGES DU DOCUMENT DE « CONFIRMATION DE DEMANDE DE MUTATION » AINSI QUE TOUTES LES PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR QUE NOUS PUISSIONS SUIVRE VOTRE DOSSIER.**
- ◆ **19 avril** : Date limite d'envoi des dossiers handicap
- ◆ **19 avril 2013** : Date limite de retour des fiches de candidatures à un poste spécifique académique et Ulis.
- ◆ **A compter du 4 mai** : Affichage et consultation des barèmes sur SIAM
- ◆ **Du 10 mai au 15 mai 2013** : Affichage des barèmes - Contestations éventuelles par les personnels.
- ◆ **14 mai 2013** : Groupe de travail sur les dossiers handicap
- ◆ **16/17 mai** : GT barème
- ◆ **18/21 juin** : CAPA affectations.

Activités du SNUEP-FSU

Réunion ASH

Suite à la demande des collègues et après la réussite de la réunion de Villeneuve sur Lot, le SNUEP organisera une autre réunion le 25 avril 2013 à l'EREA NICOLAS BREMONTIER à ST PIERRE DU MONT. Ce cycle de réunion se terminera par une rencontre fédérale sur l'ASH mi-mai 2013.

CTSD et représentativité du SNUEP

Représentativité dans les Comités Technique Départementaux : avec la consolidation de nos structures dans tous les départements et grâce à la FSU, notre syndicat est représenté dans tous les CTSD..

VIE DE NOS ETABLISSEMENTS

Une fois n'est pas coutume. Nous nous faisons un plaisir de consacrer une page à la vie de nos établissements, en pleine période des portes ouvertes. Nous parlons d'eux souvent pour les combats justes et dignes pour sauver leurs sections. Aujourd'hui, une vue sous un autre angle, en soulignant l'implication de tous pour recruter des élèves dans des filières porteuses.

Revue de presse, non exhaustive:

- **LP de Jurançon** : « Au lycée André-Campa, l'équipe enseignante, la proviseur, son adjointe, et les deux CPE, ont accueilli et renseigné les visiteurs. Parmi les filières mises en lumière, la section de technicien d'usinage (NDLR : cette section était menacée de fermeture à la rentrée). Cette dernière est porteuse d'emplois grâce aux entreprises spécialisées dans l'aéronautique installées dans le 64, telles que Dassault, Turbomeca, Messier et leurs sous-traitants... Le lycée mène aussi de front chaque année de nombreux projets. Un savoir-faire affiché lors d'opérations extérieures. Ainsi, durant le dernier 4L Trophy, la section mécanique auto a-t-elle assuré les dépannages sur les bivouacs.

Sur le prochain Grand Prix de Pau, une vingtaine de jeunes apportera son concours. D'autres étudiants, en section européenne, étofferont leur expérience lors de stages dans des garages espagnols, grâce à un échange avec le lycée de Huesca... » [Sud Ouest](#) 09/04/2013

- **LP de Cenon** : « Deux lycées publics enseignent la coiffure : le lycée des Menuts à Bordeaux et Cenon. Les autres sections enseignées à Cenon, gestion administrative, ASSP et SPVL, même si elles sont moins demandées, font également le plein chaque année.

Estelle et Amandine sont en troisième, sont visiblement très bonnes élèves et pourraient sans aucun doute choisir une filière générale, mais les jeunes filles ont bien l'intention de faire ce qu'elles aiment. Comme quoi les filières professionnelles relèvent autant de la passion et des aspirations personnelles que de la compétence. » [Sud Ouest](#) 09/04/2013

- **Lycée et SEP Haroun Tazieff, Saint-Paul-Les Dax** : « Dans un contexte économique difficile de manière générale, - ou l'on vient d'annoncer treize suppressions de postes chez Gascogne - Alain Delmas est persuadé que cette filière est porteuse d'emplois d'avenir. « Nous voulons proposer une vision à long terme pour que ces métiers de la filière bois aient aussi une attractivité. La question aujourd'hui est : "Comment on fait rêver les jeunes ? Comment les fidéliser ?" Du coup, c'est important d'avoir leur avis. Comment va évoluer cette filière ? Et c'est bien de croiser les avis de gens qui ne se rencontrent jamais. Nous avons déjà la chance d'avoir ici le premier massif européen. La ressource est là. Faire se rencontrer des chefs d'entreprises, des enseignants, des jeunes, c'est évidemment parler de formation professionnelle initiale et continue... » [Sud-Ouest](#) 06/04/2013 (états généraux de la filière bois à la cité scolaire).

- **LP de Foulayronnes** : « Mardi soir, le lycée professionnel fêtait l'arrivée de trois voitures offertes par le Groupe Dupouy, concessionnaire Renault, au profit des classes de mécanique.

Les trois véhicules offerts : une Scénic II, une Velsatis, une Mégane III CC. Du matériel mis à disposition du lycée par le centre de formation... Ce sont 80 élèves qui constituent l'effectif de la filière « maintenance des véhicules automobiles » du lycée, allant du CAP au Bac. Cette section joue aussi le rôle d'ascenseur social, puisque chaque année trois ou quatre élèves qui, au départ étaient en CAP, finissent en bac, quelques-uns d'entre eux poursuivent en BTS. Cette section est, pour le lycée, les enseignants et la direction, une source de satisfaction, le taux de réussite au Bac était de 100 % en 2011, 92 % en 2012... » [Sud-Ouest](#) du 05/04/2013

- **LP de Coulaures** : « Les filières seront présentées, les ateliers ouverts (NDLR : lors de la journée portes ouvertes) et les jeunes montreront leur savoir-faire. Des animations de secourisme ponctueront la journée. Il sera possible aussi de voir des expositions de travaux de lycéens réalisés en enseignement général, surfer sur le blog de l'établissement, découvrir les activités mises en place par la vie scolaire ou par la Maison des lycéens.

Le centre de travaux en hauteur du lycée - qui a été le précurseur national dans la formation en hauteur et en sécurité - montrera aussi du matériel (échafaudage et nacelle), avec démonstrations à l'appui. »

[Sud-Ouest](#) 20/03/2013